



## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>ACTION PIN / IXXI</b>	
<b>Adresse de l'établissement :</b>	1078, route André Dupuy – 40260 CASTETS	
<b>Activité de l'établissement :</b>	L'établissement ACTION PIN, crée en 1997, est une filiale de DRT.  Action Pin est spécialisée dans la fabrication de produits de détergence, désinfection et des produits de protection des cultures à partir de dérivés terpéniques. Sa filiale IXXI est spécialisée dans la vente de produits cosmétologique à partir d'extraits naturels et a été créé en 2012.	
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur</b>	Non concerné	
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	Les principaux potentiels de dangers présentés par l'établissement sont liés au stockage et à la manipulation de produits combustibles ou toxiques pour l'environnement .	
	<b>Produits à l'origine des risques :</b>	<b>Les effets à l'extérieur du site:</b>
	Stockage d'emballages Produits dangereux pour l'environnement	Aucun
	<b>Conséquences sur les personnes et l'environnement :</b>	
	Risque d'incendie	Risques de brûlures et d'intoxication par les produits de combustion, pollution
Risque d'épandage	Risque d'épandage de produits dangereux pour l'environnement.	

**Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :**

Les principaux types de scénarios accidentels sont :

- Un incendie de vapeurs inflammables ou de matériaux combustibles issus du stockage
- Un épandage de produits classés dangereux pour l'environnement aquatique

Les principales mesures de prévention des risques mis en œuvre sur le site ACTION PIN sont :

- Dispositifs de protection contre la foudre,
- Détection de vapeurs inflammables et d'incendie,
- Equipements électriques anti déflagrants,
- Arrêts d'urgence présents sur les zones à risques
- Installations fixes d'extinction incendie dans le bâtiment de conditionnement et sur le stockage de produits conditionnés
- Parc d'extincteurs portatif et RIA (Robinet d'incendie armés) sur site suivant règles APSAD .
- Kits antipollution 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> intervention déployés sur le site ( personnel formé)
- Equipiers d'intervention DRT Castets formés et régulièrement entraînés
- Equipiers de 1<sup>er</sup> intervention Action Pin ( SST , reconnaissance , 1<sup>er</sup> intervention avec extincteurs ou RIA , liaison avec cellule PC Ex et PC A ( 4 exercices par an )
- Cuvettes de rétention et bassins de confinement sur le site pour la prévention des pollutions accidentelles,
- Tests périodiques des équipements de sécurité,
- Audits internes et externes réguliers,
- Formation et habilitation du personnel et des intervenants extérieurs,
- POI : Cellules de crise PCA & PC Ex avec intervenants formés

En cas d'alerte incendie (signal sonore spécifique), le personnel du site ACTION PIN évacue les lieux et se rassemblent sur le point désigné à l'entrée et les cellules de crise sont activées .

En cas d'alerte PPI ou de confinement (signaux sonores spécifiques), en provenance de DRT Castets, le personnel du site ACTION PIN se confine dans les salles de confinement désignées et attendent les consignes en provenance des cellules de crise ou des pompiers.